

Stop à l'engorgement planifié et à la pénurie organisée

Madame La Présidente, Chers Collègues,

La politique menée actuellement à Yverdon-les-Bains est clairement dirigée contre les voitures.

Ceci pourrait être compris si les mesures prises contribuaient à améliorer la qualité de vie des habitants et favoriser la mobilité douce, mais c'est visiblement le contraire qui se produit.

Ainsi nous constatons

1. L'engorgement systématique et planifié de certaines rues à forte densité d'habitation. Cela se fait par la mise en place de mesures non adaptées, sans aucune concertation avec les riverains, et surtout sans prendre le pouls du Conseil Communal.
2. Le grignotage systématique de places de parc sur le domaine public, aussi bien au centre ville que dans les secteurs d'habitation.
3. Il s'y ajoute une absence de réponses de l'autorité. C'est le cas par exemple avec l'opposition faite en décembre 2010 dans le cadre du dossier d'enquête no 8176 concernant entre autre le parking du Château et pour laquelle aucun accusé de réception n'est encore parvenu aux 89 opposants. Entre-temps, bien sûr des modifications contestées ont été entreprises. Il n'est pas admissible que la procédure légale ne soit pas respectée.

Le Groupe PLR demande :

1. La réouverture immédiate du Pont de la rue de Montagny et la suppression des mesures d'accompagnement prises dans le secteur, rue du Chasseron, rue St-Georges qui se sont révélées inadéquates (notamment parce que insuffisamment réfléchies, non respectées et non contrôlées). c'est à dire le rétablissement de la situation de circulation d'avant décembre 2010.
2. L'arrêt immédiat de toute suppression de places de parc et ce jusqu'à la réalisation de mesures compensatoires (par exemple un important parking souterrain au centre ville, ainsi que des parkings d'échange en périphérie de la ville, etc.).

3. L'état comptable des places de parc au 1er janvier 2009 et l'état à ce jour.
4. La facilitation des démarches administratives pour la réalisation de places de parc, de parking ou de garages projetés sur le domaine privé.

Pour la réputation de notre ville et dans l'intérêt de ses habitants, visiteurs, commerçants, clients, entrepreneurs, nous vous invitons à soutenir cette motion et la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport dans les 3 mois.

Yverdon, le 6 octobre 2011

Aude Briand

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a 'B' and a closing parenthesis '(', all written in a cursive, fluid style.